

Parrainage



Janvier 2020

Sommaire

La mission d'Asmae – Association Sœur Emmanuelle	4
Le parrainage : pourquoi ?	5
Le parrainage chez Asmae : comment cela fonctionne ?	6
Modalités pratiques	7
Une transparence totale, pour des actions concrètes	8
Un geste qui compte.....	9
Le parrainage : les questions que vous vous posez.....	10

Asmae – Association Sœur Emmanuelle en chiffres

Asmae agit pour l'éducation et la protection de l'enfance

- Fondée en 1980 par Sœur Emmanuelle
- ONG de solidarité internationale spécialisée dans l'éducation et la protection des enfants
- Laïque et apolitique, elle est ouverte à tous.
- 49 964 bénéficiaires, 52 projets dans 6 pays : Burkina-Faso, Egypte, France, Liban, Madagascar et Philippines.
- 51 partenaires locaux
- 123 professionnels au siège et sur le terrain
- 38 bénévoles en France et à l'étranger
- 64 collaborateurs en France
- 7,5 million d'euros de budget en 2017
- 728 parrainages
- Près de 68% des dons affectés à la mission sociale
- Des partenariats de confiance avec des organisations engagées* : AFD, EuropeAid, Mille et Un Repas, FDVA, Fondation de France, Ville de Bobigny, Ville de Paris, Clarins, FONJEP, Allocations Familiales, Région Ile-de-France, Paris Habitat, Idea, SC Johnson, Seine-Saint-Denis, Turing Foundation...

* Source : Rapport Annuel 2018 Asmae

La mission d'Asmae – Association Sœur Emmanuelle

Une ONG de solidarité internationale

... parce que nous refusons l'injustice, en France comme à l'étranger. Asmae agit sur le terrain pour accompagner le développement des enfants les plus démunis et ainsi favoriser leur épanouissement.

Des partenariats avec des associations locales

... parce qu'elles partagent la vie des populations, connaissent leurs besoins réels. Nous leur apportons les moyens humains et matériels nécessaires à la réalisation de leurs objectifs en faveur des enfants démunis. Nous avons à cœur de mettre en valeur les talents et les compétences existants. Loin de se limiter au financement, notre soutien consiste justement à renforcer ce potentiel humain.

Des programmes de développement et d'éducation

... parce que nous voulons donner les moyens aux plus démunis pour améliorer eux-mêmes leur avenir. Nous permettons l'accès à l'éducation, de l'éveil scolaire à la formation professionnelle. Nous sensibilisons les familles à l'hygiène et la nutrition. Nous formons des professionnels de l'enfance, de la santé et du handicap. L'association intervient également dans les domaines du psychosocial, pour assurer à l'enfant un bien-être dans son environnement de vie, l'appui à la structuration des associations partenaires, et le développement communautaire, qui permet de soutenir des collectifs d'habitants.



Une démarche globale

... parce qu'il est nécessaire de prendre en compte le contexte économique, social et culturel pour trouver des solutions adaptées et durables. Les professionnels et bénévoles d'Asmae travaillent toujours dans le respect des différences.

Le parrainage : pourquoi ?

Parrainer, c'est agir contre la pauvreté

L'éducation est la clé pour le développement économique, social et durable d'un pays.

L'éducation est un droit fondamental reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'éducation favorise le développement humain et donne à chacun le pouvoir de faire des choix.

Pourtant, les obstacles à l'éducation sont nombreux

- Manque de matériel scolaire et frais de scolarité inabornables,
- Des salles de classe surchargées,
- Inégalité dans l'accès à l'éducation pour les filles...



Source : Site web Unicef <https://www.unicef.org/french/sowc2016/>

Le parrainage chez Asmae : comment cela fonctionne ?

Les programmes de parrainage sont mis en place via des associations locales (nos partenaires) avec qui nous travaillons depuis plusieurs années et qui se chargent directement de la mise en œuvre des parrainages. Elles identifient ainsi des projets nécessitant un appui financier pour l'accompagnement des enfants dans leurs scolarités ou ceux étant en grande difficulté. Elles se chargent ensuite du suivi régulier et de l'accompagnement des enfants avec l'appui de nos représentants sur le terrain (coordinateurs de projet). Un responsable parrainage, bénévole au siège, vous transmet régulièrement ces informations.

En 2018, Asmae comptait plus de 700 parrainages.

Le parrainage pays

Un parrain reçoit des nouvelles collectives qui lui permettent d'être informé des évolutions du programme.

Pourquoi Asmae favorise le parrainage de nos actions prioritaires dans un pays ?

Car celui-ci permet :

- D'alléger les tâches administratives de nos partenaires et des responsables parrainages du siège au profit des missions sociales.
- D'informer plus en détail les parrains sur le contexte, la culture, le fonctionnement des partenaires.
- Une prise en charge harmonisée de tous les enfants pour plus d'équité.

Quels pays parrainer ?

- Egypte
- Philippines
- Liban
- Burkina Faso
- Madagascar



Phases de partenariat

Différentes phases découlent de l'accompagnement d'Asmae avec les partenaires locaux : ouverture, développement, désengagement.

Le désengagement intervient lorsque le partenaire est autonome dans la gestion de ses projets et a un niveau de structuration important.

Modalités pratiques

Si vous souhaitez parrainer les projets inscrits sur une zone géographiques et leurs bénéficiaires, il vous suffit de remplir le formulaire de demande de parrainage sur notre site www.asmae.fr. Nous transmettrons votre demande au bénévole en charge du parrainage que vous aurez choisi. Il vous communiquera les informations sur l'avancée des projets et sera votre relais à l'association.

Pour le parrainage pays, vous recevrez dans le courant de l'année deux newsletters vous informant de l'activité et du suivi des projets ainsi que des témoignages des enfants, de leurs familles et de nos partenaires, accompagnés de photos ou de vidéos.



Une transparence totale, pour des actions concrètes

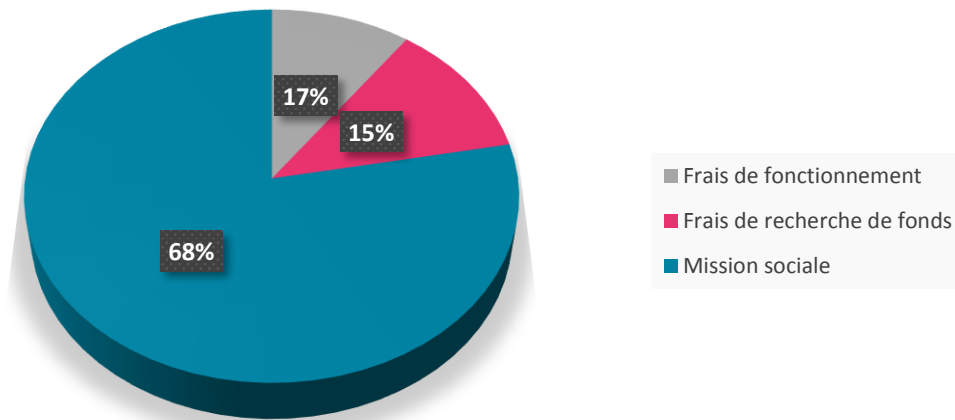
Un parrainage en toute transparence

- Le contrôle de l'Association est assuré chaque année par un commissaire aux comptes.
- De plus, le bilan et les comptes annuels sont disponibles sur notre site internet : www.asmae.fr
- La somme que vous nous confiez chaque année pour le parrainage pays fait l'objet d'un **reçu fiscal** soit une déduction de 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable.

Un soutien efficace

- Sur la cotisation annuelle de 300 euros versée par les parrains/marraines, 234 euros (soit 78 %) sont directement reversés à nos partenaires.

Comment sont utilisés vos dons ?



- L'implication d'une équipe active de 10 bénévoles au siège d'Asmae permet une réduction des frais de suivi.
- Votre contribution est directement affectée aux actions dans le pays que vous parrainez. Ainsi, tous les enfants de la communauté et leurs familles sont directement ou indirectement bénéficiaires des activités de développement.

Un geste qui compte

Témoignage de ceux qui font et vivent le parrainage chez Asmae



Rencontre avec Laurence Platel,
35 ans, enseignante et marraine à
Asmae depuis janvier 2009

Comment avez-vous connu Asmae ?

En novembre 2004, c'est en échangeant avec des bénévoles d'Asmae que j'ai eu envie de m'engager à mon tour. L'année suivante je partais en chantier en Egypte, puis au Burkina Faso en 2008, et à Madagascar en 2010.

Pourquoi avoir décidé de parrainer ?

L'idée de parrainer me trottait dans la tête depuis quelques temps... Après mes chantiers, j'avais ce besoin de prolonger mon expérience, de rester engagée avec Asmae. Le parrainage m'a permis de rester en contact avec le terrain en maintenant un lien avec les associations locales et les enfants.

On s'imagine qu'être parrain représente un investissement important ?

Pour moi, parrainer c'est permettre sur le long terme à des enfants de grandir dans de bonne condition, d'acquérir une réelle autonomie et d'améliorer son avenir.

Que diriez-vous à quelqu'un qui hésite à parrainer ?

Yalla ! Pour avoir vu fonctionner plusieurs partenaires sur le terrain, j'ai pu constater une réelle cohérence entre les valeurs d'Asmae et le travail engagé par ces derniers. Ce ne sont pas que des paroles. Asmae agit sur le terrain et ce, dans le respect des cultures locales et dans le but d'aider les associations partenaires à acquérir leur autonomie.

« Mes parents m'avaient dit qu'ils ne pourraient pas m'aider à l'université. Je suis très heureuse d'avoir été parrainée pendant mes 4 ans d'étude. Asmae a permis des choses importantes dans ma vie. Cela (le parrainage) m'a aussi permis de développer ma personnalité et d'atteindre mes objectifs ».

Teacher Eiren, Simag,
Philippines

Poursuivre l'œuvre de sœur Emmanuelle

Dans la banlieue du Caire, plus précisément dans le quartier des chiffonniers d'Ezbeth-el-Nakhl un labyrinthe de ruelles en terre battue trône l'école Mahaba, la meilleure école de la ville.

Cet établissement modèle, créé en 1988 par sœur Emmanuelle puis confié à la congrégation égyptienne "Les filles de Marie", a connu un développement spectaculaire en passant de 200 élèves en 1989 à près de 3000 aujourd'hui.

Asmae accompagne la structure dans la scolarisation d'enfants issus de familles parmi les plus démunies. Cet appui prend notamment la forme d'un programme de parrainage collectif et permet à 350 enfants d'accéder à une éducation de qualité et à un meilleur avenir professionnel.

Le parrainage : les questions que vous vous posez

Vous avez décidé de parrainer nos actions prioritaires dans un pays et vous vous posez tout naturellement quelques questions sur la gestion du parrainage, sur les actions parrainées et les contacts que vous pourrez entretenir avec les partenaires.

Pourquoi Asmae travaille-t-elle avec des associations locales ?

Travailler avec des associations locales est essentiel. Il est impossible de gérer efficacement des parrainages sans partenaires reconnus dans les pays. C'est une **garantie de sérieux**, cela permet un meilleur suivi des enfants et une **meilleure connaissance de leurs besoins**.

Quelles sont les actions parrainées ?

Ce sont nos partenaires et les équipes d'Asmae qui déterminent les actions prioritaires dans le pays de parrainage.

Peut-on envoyer des cadeaux et de l'argent ?

Des cadeaux, non. Nos partenaires ne le souhaitent pas. Cela leur pose tout d'abord des problèmes de logistique. Et surtout un vrai problème psychologique vis-à-vis des enfants. Cela risque de créer un climat d'injustice et d'inégalité, ce qui n'est pas notre but, ni le leur.

De l'argent, surtout pas. Nous ne pouvons le faire parvenir directement aux enfants. Si toutefois, en remplacement, vous souhaitez faire un don supplémentaire, nous le transmettrons à l'école ou à l'organisme en charge du parrainage.

Quand dois-je faire mon 1^{er} versement ?

Dès la réception du dossier de parrainage, par prélèvement automatique.

Et si j'ai des problèmes financiers ?

Lorsque un engagement de parrainage est mis en place et qu'il s'arrête en cours d'année l'association ASMAE prend le relais financier auprès du partenaire jusqu'à la fin de l'année civile. C'est pourquoi, nous conseillons à nos parrains d'arrêter de préférence en fin d'année civile. Mais si vous rencontrez des difficultés financières importantes **n'hésitez pas à nous en faire part rapidement**. Selon votre souhait, nous pourrions suspendre provisoirement ou de manière définitive votre engagement.



Dans mon courrier à Asmae, que dois-je mentionner ?

N'oubliez pas d'indiquer :

- votre adresse
- votre numéro Asmae
- le pays de parrainage

Cela permet un traitement plus rapide.

« Le souffle vivant passe maintenant dans mon association par les bénévoles, les salariés, et tous ceux qui s'engagent pour les enfants. Je peux dire aujourd'hui en chantant dans mon cœur : mon association continue. »

Sœur Emmanuelle



Asmae – Association sœur Emmanuelle

Immeuble le Méliès
259-261 rue de Paris 93100 Montreuil
Tel : 01 70 32 02 63

Courriel : parrainage@asmae.fr

Association loi 1901 - Reconnue d'Utilité Publique

Autorisation de prélèvement pour mon parrainage

Je fais un versement régulier par prélèvement automatique de :

- 25 € par mois
- 75 € par trimestre
- 150 € par semestre
- 300 € par an

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier mon don régulier le 20 du mois à partir de (MM/AAAA).

Je choisis le pays de mon parrainage :

- | | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Egypte | <input type="checkbox"/> Burkina Faso |
| <input type="checkbox"/> Liban | <input type="checkbox"/> Madagascar |
| <input type="checkbox"/> Philippines | |

Association bénéficiaire :

Asmae – Association sœur Emmanuelle
Immeuble le Méliès, 259-261 rue de Paris, 93100 Montreuil
Numéro national d'émetteur : 376892
Numéro ICS (Identifiant Créancier SEPA) : FR68ZZZ376892

Mes coordonnées personnelles

NOM _____
PRENOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____
VILLE _____

Mes coordonnées bancaires

BANQUE _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____
VILLE _____

Compte à débiter

IBAN _____
BIC _____

[][][][]	[][][]	[][][][][][][][][][][][][][]	[][]
<small>Etablissement</small>	<small>Guichet</small>	<small>N° Compte</small>	<small>Cle RIB</small>

Date et signature

Ce coupon est à renvoyer rempli, accompagné d'un relevé d'identité bancaire (RIP ou RIB) et dûment signé par mail ou par courrier postal à Asmae – Association sœur Emmanuelle